Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

DSM
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital social de 750 422 euros
Siège social : 34 boulevard du Midi – 76100 ROUEN
ROUEN RCS 672 007 234

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 146 138,14 euros de la façon suivante :

- **Au compte « Report à Nouveau »** **- 146 138,14 euros**

Compte tenu de ce résultat, l'Associée Unique constate que les capitaux propres de la société ne sont pas reconstitués à hauteur d'un montant au moins égal à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

La Présidence,

Signé par :
Guillaume BLANCHARD
97DFDB82C861479...

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

CAEN MANUTENTION PORTUAIRE

Comptes Annuels

Période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Certifiés conformes

Signé par :
Guillaume BLANCHARD
97DFDB82C861479...

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU D S M — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 Boulevard Du Midi 76100 ROUEN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 7 2 0 0 7 2 3 4 0 0 0 5 3 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 450	AG	37 450		
	Fonds commercial (1)	AH	450 000	AI		450 000	450 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 053	AS	34 238	815	6 597
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 599	AU	9 250	1 348	
	Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	14 200	BI		14 200	14 200
	TOTAL (II)	BJ	547 302	BK	80 938	466 363	470 797
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	227 745	BY		227 745	163 200
	Autres créances (3)	BZ	52 209	CA		52 209	45 078
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	100 156	CG		100 156	66 200
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	537	CI		537	4 050
	TOTAL (III)	CJ	380 649	CK		380 649	278 529
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	927 952	1A	80 938	847 013	749 327

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

2 **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU D S M — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 750 422)	DA	750 422	750 422
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	107 030	107 030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(9 419 269)	(9 047 808)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(146 138)	(371 461)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(8 707 955)	(8 561 817)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	544 443	
	Provisions pour charges	DQ		478 186
	TOTAL (III)	DR	544 443	478 186
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 466 383	2 371 344
	Dettes fiscales et sociales	DY	819 578	737 049
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	DI		
	Autres dettes	EA	5 724 564	5 724 564
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 010 526	8 832 958
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	847 013	749 327
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 285 962	3 108 394
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU D S M — Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N – 1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens *	FD		FE	FF		
	Production vendue services *	FG	3 890 493	FH	FI	3 890 493	4 193 034
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 890 493	FK	FL	3 890 493	4 193 034
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP		70 049
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				F1		
	Autres produits (1) (11)				FQ	79 268	9 164
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 969 761	4 272 247
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	218 654	247 980
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	48 842	55 704
	Salaires et traitements*				FY	2 248 245	2 535 460
	Cotisations sociales (10)				FZ	1 527 255	1 704 724
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)				GA	6 624	9 168
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations*				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	66 256	2 715
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI		
	Autres charges (12)				GE	20	13
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 115 899	4 555 766
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(146 138)	(283 519)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(146 138)	(283 519)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SASU D S M — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		50 000
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		137 942
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(87 942)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	3 969 761	4 322 247
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	4 115 899	4 693 709
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(146 138)	(371 461)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

SASU DSM

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

SASU D.S.M

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

L'annexe DSM concerne, le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 847 013 € et le compte de résultat de l'exercice dont le total des charges est de 4 115 899 € et dégageant une perte de 146 138 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Après une première restructuration capitalistique d'EURAPORTS en 2016, SOGENA a acquis le 29 décembre 2017 la totalité de la participation d'EUROPORTS dans EURAPORTS et devient donc par là-même l'actionnaire majoritaire d'EURAPORTS MANUTENTION devenue DSM.

Les comptes de notre société sont consolidés en intégration globale par GROUPE SOFIMARI dont le siège social est situé 58 avenue Pierre Berthelot 14000 CAEN (n° SIREN : 682 021 340).

Les comptes annuels sont établis suivant les principes généraux du plan comptable révisé, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Aucun changement de méthode n'est à signaler et la comparaison avec l'exercice précédent n'appelle pas d'observations particulières.

* * *

Règles et Méthodes Comptables

1 – Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par les articles 121-1 à 121-5 :

- principe de prudence
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi qu'en application du PCG 2025 conformément à l'ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et des règlements suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les informations complémentaires sont données ci-après, chaque fois que cela est apparu nécessaire.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

2 – Méthodes d'évaluation retenues pour les principaux postes

Immobilisations

a) **Immobilisations incorporelles**

Leur valeur brute s'élève à 487 450 €

Cette rubrique comprend principalement la valeur des fonds de commerce et des logiciels informatiques.
Le 28 décembre 2005, un fonds de commerce relatif à une activité de manutention portuaire a été acquis pour 450 K€ :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, il a été réalisé au 31/12/2017 un test de dépréciation qui a mis en évidence qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

b) Immobilisations corporelles

Valeurs brutes
Elles sont valorisées au coût historique.
Elles s'élèvent à 45 652 €

Amortissements et provisions
Les amortissements techniques sont calculés selon le mode linéaire, aux taux habituels dans la profession, et selon les principales durées de vie suivantes :
. Constructions 15 à 30 ans
. Installations techniques, matériel et outillage industriels 2 à 10 ans
. Autres immobilisations corporelles 1 à 10 ans

c) Immobilisations financières

Elles concernent des dépôts versés au fournisseur AS24.

d) Divers

Créances et Dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités
Les liquidités, disponibles en caisse ou en banque, ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2025 le solde bancaire s'élève à 100 156 €.

Provisions réglementées
Néant

Provisions pour risques et charges
Elles concernent principalement les indemnités de fin de carrière, médailles du travail et risques « Personnel » et divers.

Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit
Néant

Emprunts et dettes financières divers
Néant

Résultat exceptionnel
Néant

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

3 - Compléments d'informations

Mouvement des immobilisations et des amortissements
Cf formulaires n°2054 et 2055 de la liasse fiscale

Provisions inscrites au bilan
Cf formulaire n°2056 de la liasse fiscale

Echéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles se décomposent comme suit :

• Clients et comptes rattachés :	227 745 €.
• Personnel et comptes rattachés:.....	42 624 €.
• Etat – Comptes de TVA :	3 175 €.
• Etat – Créances à recevoir..... ..	704 €.
• Débiteurs divers:.....	5 706 €.
	279 954 €.

La répartition des créances selon leur nature et leur échéance est présentée dans la liasse fiscale, tableau 2057, cadre A.

Charges constatées d'avance

Elles se décomposent en plusieurs prestations 2025 pour 538€ et concernent des charges d'exploitations courantes.

Composition du capital social
Le capital au 31 décembre est de 750 422€ divisé en 750 422 actions d'une valeur nominale de 1€.

Prime d'émission
Néant

Subventions d'investissement
Néant

Provisions réglementées
Néant

Provisions pour risques et charges

IFC
La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée sur la base d'un départ à la retraite et dans l'hypothèse d'un départ des intéressés à 65 ans pour les salariés nés après 1965, 62 ans pour les salariés nés de 1955 à 1965, 61 ans pour les salariés nés de 1952 à 1954 et 60 ans pour les salariés nés avant 1952.
Le montant de la provision d'IFC s'élève à 405 K€.

Docusign Envelope ID: 3E550AC0-E88E-8017-83D3-2A3D245C3F5E

Echéances des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles se décomposent comme suit :

• Fournisseurs et comptes rattachés :	2 466 384 €.
• Dettes fiscales & sociales :	819 578 €.
• Compte courant d'associé :	5 724 564 €.
• Autres dettes	0 €.
	9 010 526 €

Le poste « factures non parvenues » s'élève à 1 200 € et correspond à des charges d'exploitations courantes.

La répartition des dettes selon leur nature et leur échéance est présentée dans la liasse fiscale, tableau 2057, cadre B.

Produits constatés d'avance
Néant

Effectif moyen

. Cadres	9.83
. Non Cadres	33.08
	42.91

Rémunération des dirigeants
Les dirigeants ne sont pas rétribués directement par notre société.

4– Notes sur le compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 3 969 761€ contre 4 272 247 € pour l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 4 115 900 € contre 4 555 766 € pour l'exercice précédent.

PRODUITS FINANCIERS

Néant.

CHARGES FINANCIERES

Néant

PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Néant

GROUPE DEC

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

Experts comptables
Commissaires aux comptes

SASU DSM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 750 422 Euros

34 Boulevard du Midi

76100 ROUEN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

synerga
GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS

GROUPE DEC

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

Experts comptables
Commissaires aux comptes

SASU DSM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 750 422 Euros

34 Boulevard du Midi

76100 ROUEN

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

synerga GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS

GROUPE DEC

Experts comptables
Commissaires aux comptes

EXPERTISE, CONSEIL, AUDIT

SASU DSM
34 Boulevard du Midi
76100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

À l'associée Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU DSM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SASU DSM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7 rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

synerga
GROUPEMENT D'EXPERTS-COMPTABLES INDÉPENDANTS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 15 Juin 2026
Le Commissaire aux comptes
DEC, représenté par
François CHARLES, associé



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU D S M — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 Boulevard Du Midi 76100 ROUEN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 7 2 0 0 7 2 3 4 0 0 0 5 3 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 450	AG 37 450		
	Fonds commercial (1)	AH	450 000	AI	450 000	450 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 053	AS 34 238	815	6 597
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 599	AU 9 250	1 348	
	Immobilisations en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	14 200	BI	14 200	14 200
	TOTAL (II)	BJ	547 302	BK 80 938	466 363	470 797
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	227 745	BY	227 745	163 200
	Autres créances (3)	BZ	52 209	CA	52 209	45 078
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	100 156	CG	100 156	66 200
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	537	CI	537	4 050
	TOTAL (III)	CJ	380 649	CK	380 649	278 529
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	927 952	1A 80 938	847 013	749 327

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU D S M — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 750 422)	DA	750 422	750 422
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	107 030	107 030
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(9 419 269)	(9 047 808)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(146 138)	(371 461)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(8 707 955)	(8 561 817)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	544 443	
	Provisions pour charges	DQ		478 186
	TOTAL (III)	DR	544 443	478 186
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 466 383	2 371 344
	Dettes fiscales et sociales	DY	819 578	737 049
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	DI		
	Autres dettes	EA	5 724 564	5 724 564
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 010 526	8 832 958
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	847 013	749 327
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 285 962	3 108 394
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU D S M — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 890 493	FH		FI	3 890 493	4 193 034
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 890 493	FK		FL	3 890 493	4 193 034
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		70 049
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	79 268	9 164
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 969 761	4 272 247
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	218 654	247 980
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	48 842	55 704
	Salaires et traitements*					FY	2 248 245	2 535 460
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 527 255	1 704 724
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	6 624	9 168
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	66 256	2 715
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	20	13
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GP	4 115 899	4 555 766
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(146 138)	(283 519)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GJ		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(146 138)	(283 519)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SASU D S M — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		50 000
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		137 942
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(87 942)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	3 969 761	4 322 247
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	4 115 899	4 693 709
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(146 138)	(371 461)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	
	Dont cotisations facultatives Madelin A10 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SASU DSM

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

SASU D.S.M

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2025

L'annexe DSM concerne, le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 847 013 € et le compte de résultat de l'exercice dont le total des charges est de 4 115 899 € et dégageant une perte de 146 138 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à l'année civile.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Après une première restructuration capitalistique d'EURAPORTS en 2016, SOGENA a acquis le 29 décembre 2017 la totalité de la participation d'EUROPORTS dans EURAPORTS et devient donc par là-même l'actionnaire majoritaire d'EURAPORTS MANUTENTION devenue DSM.

Les comptes de notre société sont consolidés en intégration globale par GROUPE SOFIMARI dont le siège social est situé 58 avenue Pierre Berthelot 14000 CAEN (n° SIREN : 682 021 340).

Les comptes annuels sont établis suivant les principes généraux du plan comptable révisé, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Aucun changement de méthode n'est à signaler et la comparaison avec l'exercice précédent n'appelle pas d'observations particulières.

* * *

Règles et Méthodes Comptables

1 – Principes Généraux

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par les articles 121-1 à 121-5 :

- principe de prudence
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi qu'en application du PCG 2025 conformément à l'ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et des règlements suivants relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les informations complémentaires sont données ci-après, chaque fois que cela est apparu nécessaire.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2 – Méthodes d'évaluation retenues pour les principaux postes

Immobilisations

a) **Immobilisations incorporelles**

Leur valeur brute s'élève à 487 450 €

Cette rubrique comprend principalement la valeur des fonds de commerce et des logiciels informatiques.
Le 28 décembre 2005, un fonds de commerce relatif à une activité de manutention portuaire a été acquis pour 450 K€ :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, il a été réalisé au 31/12/2017 un test de dépréciation qui a mis en évidence qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

b) Immobilisations corporelles

Valeurs brutes
Elles sont valorisées au coût historique.
Elles s'élèvent à 45 652 €

Amortissements et provisions
Les amortissements techniques sont calculés selon le mode linéaire, aux taux habituels dans la profession, et selon les principales durées de vie suivantes :
. Constructions 15 à 30 ans
. Installations techniques, matériel et outillage industriels 2 à 10 ans
. Autres immobilisations corporelles 1 à 10 ans

c) Immobilisations financières

Elles concernent des dépôts versés au fournisseur AS24.

d) Divers

Créances et Dettes
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités
Les liquidités, disponibles en caisse ou en banque, ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2025 le solde bancaire s'élève à 100 156 €.

Provisions réglementées
Néant

Provisions pour risques et charges
Elles concernent principalement les indemnités de fin de carrière, médailles du travail et risques « Personnel » et divers.

Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit
Néant

Emprunts et dettes financières divers
Néant

Résultat exceptionnel
Néant

FC

3 - Compléments d'informations

Mouvement des immobilisations et des amortissements
Cf formulaires n°2054 et 2055 de la liasse fiscale

Provisions inscrites au bilan
Cf formulaire n°2056 de la liasse fiscale

Echéances des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles se décomposent comme suit :

• Clients et comptes rattachés :	227 745 €.
• Personnel et comptes rattachés:.....	42 624 €.
• Etat – Comptes de TVA :	3 175 €.
• Etat – Créances à recevoir..... ..	704 €.
• Débiteurs divers:.....	5 706 €.
	279 954 €.

La répartition des créances selon leur nature et leur échéance est présentée dans la liasse fiscale, tableau 2057, cadre A.

Charges constatées d'avance

Elles se décomposent en plusieurs prestations 2025 pour 538€ et concernent des charges d'exploitations courantes.

Composition du capital social
Le capital au 31 décembre est de 750 422€ divisé en 750 422 actions d'une valeur nominale de 1€.

Prime d'émission
Néant

Subventions d'investissement
Néant

Provisions réglementées
Néant

Provisions pour risques et charges

IFC
La provision pour indemnités de fin de carrière est calculée sur la base d'un départ à la retraite et dans l'hypothèse d'un départ des intéressés à 65 ans pour les salariés nés après 1965, 62 ans pour les salariés nés de 1955 à 1965, 61 ans pour les salariés nés de 1952 à 1954 et 60 ans pour les salariés nés avant 1952.
Le montant de la provision d'IFC s'élève à 405 K€.

Echéances des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles se décomposent comme suit :

• Fournisseurs et comptes rattachés :	2 466 384 €.
• Dettes fiscales & sociales :	819 578 €.
• Compte courant d'associé :	5 724 564 €.
• Autres dettes	0 €.
	9 010 526 €

Le poste « factures non parvenues » s'élève à 1 200 € et correspond à des charges d'exploitations courantes.

La répartition des dettes selon leur nature et leur échéance est présentée dans la liasse fiscale, tableau 2057, cadre B.

Produits constatés d'avance
Néant

Effectif moyen

. Cadres	9.83
. Non Cadres	33.08
	42.91

Rémunération des dirigeants
Les dirigeants ne sont pas rétribués directement par notre société.

4– Notes sur le compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 3 969 761€ contre 4 272 247 € pour l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 4 115 900 € contre 4 555 766 € pour l'exercice précédent.

PRODUITS FINANCIERS

Néant.

CHARGES FINANCIERES

Néant

PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Néant

SAS DSM

TABLEAUX DIVERS

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

D.S.M 2025

FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net		- 146 138
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation		72 881
+ Amortissements et provisions	72 881	
Variation des impots différés		
Plus ou moins values de cessions nettes d'impôt		
= Marge brute d'autofinancement		- 73 257
- Variation nette du BFR lié à l'activité		**109 404**
Variation créances d'exploitation	- 68 164	
Variations dettes d'exploitation	177 568	
Flux net de trésorerie généré par l'activité		36 147
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 2 191
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
Acquisition d'immobilisations financières		-
réduction d'immobilisations financières		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(2 191)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital en numéraire		0
Dividendes versés aux actionnaires		0
Divdidendes reçus		0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		0
Remboursements d'emprunts		-
Variation DFD		0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-
VARIATION DE TRESORERIE		**33 956**
Trésorerie à l'ouverture		66 200
Trésorerie à la Clôture		100 156
VARIATION		33 956

SASU D.S.M

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2021	2022	2023	2024	2025
Capital en fin d'exercice					
Capital social	750 422	750 422	750 422	750 422	750 422
Nombre de parts existantes	750 422	750 422	750 422	750 422	750 422
Valeur nominale	1	1	1	1	1
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 492 910	3 289 799	4 143 192	4 193 034	3 890 493
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	-578 106	-739 743	152 942	-295 985	-73 256,97
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-550 115	-635 230	38 178	-371 462	-146 138
Bénéfices distribués au cours de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	-0,77	-0,99	0,20	-0,39	-0,10
Résultat après impôt, amortissements et provisions	-0,73	-0,85	0,05	-0,50	-0,19
Dividende distribué au cours de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés	44	45	45	45	43
Montant de la masse salariale (cice inclus)	1 704 427	2 238 987	2 373 562	2 535 460	2 137 821
Montant des charges sociales (hors cice)	1 198 920	1 449 634	1 547 519	1 704 724	1 561 470

DSM - CONVENTIONS REGLEMENTEES AU 31 DECEMBRE 2025

Conventions réglementées chez DSM

Conventions	Objet de la convention	Montant au 31.12.2025	Intérêts facturés à DSM
Avance en compte courant consentie par DOCKSEINE		5 724 564,00 €	Néant
Convention d'assistance administrative et d'encadrement	Convention conclue le 1er janvier 2020	63 000,00 €	

Tableau de passage réforme PCG

	Ancien poste des Etats financiers	Nouveaux postes des Etats financiers	Montants N	Montants N-1
Avantage en nature véhicule	reprises sur amortissements, dépréciations de proovisions	Charges sociales	-	-
Indémnités prévoyance	reprises sur amortissements, dépréciations de proovisions	Charges sociales	79 490,84	10 894,95
Remboursement assurances	reprises sur amortissements, dépréciations de proovisions	Autres achats et charges externes	-	-
Produits cession immobilisations	Produits exceptionnels sur opérations en capital	Produits de cessions des immobilisations incorporelles et corporelles (produits d'exploitation)	-	-
VNC des immobilisations	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (charges d'esploitation)	-	-